

## Extrait standard des tarifs\*

tarifs en vigueur au 30/09/2016

### Liste des services

### Prix en euros

Abonnement à des services de banque à distance (Internet)	Gratuit « Hors coût du fournisseur d'accès Internet »
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	Commercialisé par les Banques Populaires**
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat	Commercialisé par les Banques Populaires**
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé	Commercialisé par les Banques Populaires**
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique	Commercialisé par les Banques Populaires**
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	Commercialisé par les Banques Populaires**
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA <sup>(1)</sup> )	Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA <sup>(1)</sup> :	
- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	Gratuit***
- Frais par paiement d'un prélèvement	Commercialisé par les Banques Populaires**
Commission d'intervention	Commercialisé par les Banques Populaires**
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	Commercialisé par les Banques Populaires**
Frais de tenue de compte	Commercialisé par les Banques Populaires**

\* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF) à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur internet un extrait standard de tarifs.

\*\* Service accessoire à un compte de dépôt, produit non commercialisé par la CASDEN Banque Populaire. Dans le cadre de son partenariat avec les Banques Populaires régionales et de l'offre « Tout Sous le Même Toit », les Sociétaires CASDEN ont accès à un service bancaire complet de proximité et notamment à la possibilité d'ouvrir un compte de dépôt auprès de la Banque Populaire de leur choix, sous réserve d'acceptation par l'établissement teneur de compte. Pour connaître les conditions tarifaires applicables au dit compte de dépôt, consultez la plaquette tarifaire de la Banque Populaire régionale concernée.

\*\*\* Service accessoire à un compte d'épargne CASDEN (Compte Sur Livret ou Dépôt Solidarité). La CASDEN Banque Populaire ne commercialise pas de comptes de dépôt.

(1) SEPA : Single Euro Payments Area – Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne et l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et Monaco.

## Autres frais :

tarifs en vigueur au 30/09/2016

### Frais de dossier de prêt (en € TTC) :

#### Prêts Consommation <sup>(1)</sup>

Prêt Personnel à Points <sup>(2)</sup>	50 €
Prêt Auto	50 €
Prêt Optizen	70 €
Crédits casden.fr	Frais de dossier offerts
Gamme Starden Conso	Frais de dossier offerts
Prêt installation MGEN CASDEN	Frais de dossier offerts
Prêt service MGEN	Frais de dossier offerts
Prêt consommation MASFIP	Frais de dossier offerts

#### Durée du prêt

< ou = à 84 mois	> à 84 mois
45 €	150 €

Prêt Travaux

#### Prêt Immobiliers <sup>(1)</sup>

Prêt Immobilier à Points	450 €
Prêt Alter Ego	450 €
Prêt Relais	450 €
Prêt Starden Immobilier	450 €
Prêt immobilier MGEN Filia	450 €
Prêt CNRS Mobilité	Frais de dossier offerts

### Frais de Remboursement Anticipé :

**Prêt Consommation** : pas de frais de remboursement anticipé.

**Prêt Immobilier** : montant des frais de remboursement anticipé correspondant à un semestre d'intérêts sur le capital remboursé par anticipation au taux moyen du prêt dans la limite de 3% du capital restant dû avant le remboursement.

### Frais de modularité :

**Prêt Consommation** : option consentie gratuitement deux fois maximum durant toute la durée du prêt, sous réserve de l'accord de la CASDEN Banque Populaire et du respect des conditions générales de l'offre. La modulation entraîne une modification de la durée de prêt et de son coût total.

**Prêt Immobilier** : option consentie au terme de la 1<sup>ère</sup> année, en repectant un délai de 12 mois entre chaque demande. Les deux premières modulations sont gratuites. Au-delà, 50 € TTC par modulation accordée. Sous réserve de l'accord de la CASDEN Banque Populaire et du respect des conditions générales de l'offre. La modulation entraîne une modification de la durée de prêt et de son coût total.

(1) Pour les autres prêts : montant des frais de dossier disponibles sur simple demande auprès de votre Délégation Départementale CASDEN ou de votre agence Banque Populaire.

(2) Exonération totale des frais de dossier pour les prêts personnels à Points Solidarité (sauf pour le prêt de Restructuration Consommation) :  
- en option 0,5 (nombre de points nécessaires égal au double du montant emprunté) quelle que soit la durée  
- en option 1 (nombre de points nécessaires égal au montant emprunté) sur une durée de 12 mois